

ARRÊTÉ DEP-2025-568 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4
SERVICE NUMÉRIQUE AUX ORGANISATIONS

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2020 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 service numérique aux organisations ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1001 nommant les présidents de jurys des certificats de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 service numérique aux organisations pour la session 2025 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Mylène SUVELOR, inspectrice de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur Chakib EL AMRAMI, professionnel

Enseignants :

Madame Fazia BENDJABALLAH
Monsieur Thibaut HARARI
Monsieur Michael MARRAPODI
Monsieur Charles MINSELEBE

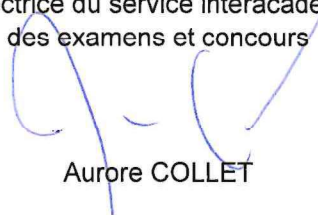
Professionnels :

Monsieur Michel DEREZ
Madame Emmanuelle FINOLL
Madame Dominique SAGNOT
Monsieur Roger PANTEL

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET